

REPUBLIQUE FRANCAISE

Cergy, le 30/03/2021

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE CERGY-PONTOISE**

2-4 boulevard de l'Hautil
B.P. 30322

95027 CERGY-PONTOISE Cedex

Téléphone : 01.30.17.34.36

Télécopie : 01.30.17.34.59

Greffé ouvert du lundi au vendredi de
9h00 à 12h30 - 13h30 à 17h00

2104216-16

Madame

92260 Fontenay-Aux-Roses

Dossier n° :

(à rappeler dans toutes correspondances)

Madame c/ COMMUNE DE
FONTENAY-AUX-ROSES

ACCUSÉ DE RÉCEPTION RÉFÉRÉ ET AVIS D'AUDIENCE (URGENCE)

Madame,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre requête en référé et de vous informer qu'elle a été enregistrée le 28/03/2021, sous le numéro mentionné ci-dessus.

Vu l'extrême urgence, le juge des référés a fixé l'audience le 02/04/2021 à 14:30 heures. Cette lettre vaut convocation à cette audience, au cours de laquelle vous pourrez présenter vos observations orales soit en personne, soit par un avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, soit par un avocat. L'audience se tiendra à l'adresse ci-dessus.

Je saisis cette occasion pour vous adresser les recommandations suivantes :

- afin de permettre le rattachement de vos courriers à votre dossier, veuillez mentionner le numéro d'enregistrement qui figure en tête de la présente lettre sur toutes les pièces ou correspondances relatives à cette affaire ;
- ne manquez pas, jusqu'à l'issue de la procédure, d'informer le greffe du tribunal administratif de vos éventuels changements d'adresse. Pour permettre de vous joindre plus facilement, en cas de nécessité, vous pouvez communiquer au greffe vos numéros de téléphone et de télécopie ;

L'état de l'instruction de ce dossier peut être consulté avec le code d'accès confidentiel sur le site internet <http://sagace.juradm.fr>.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation le greffier,